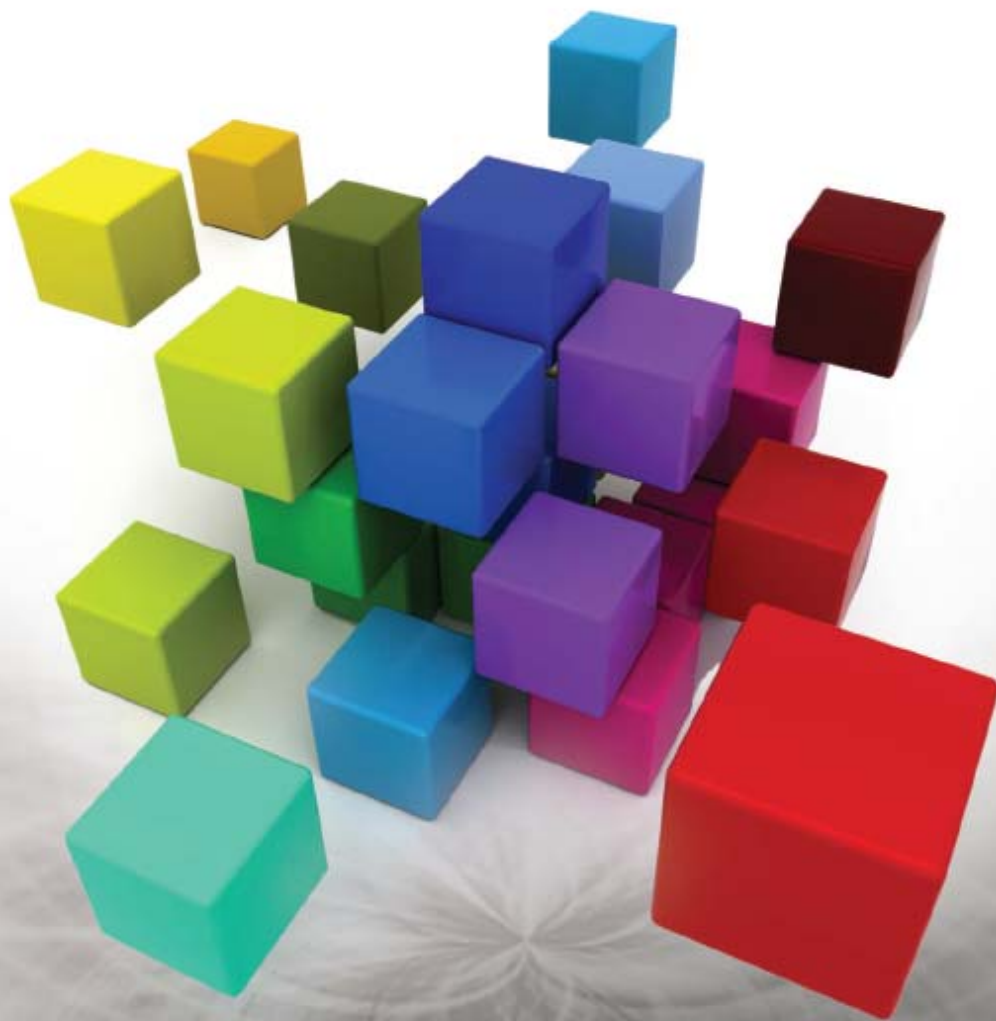


TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE MRC LES MOULINS

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



INTRODUCTION

La pauvreté et l'exclusion sociale affectent une part appréciable de la population. La région de Lanaudière n'échappe pas à cette réalité. La *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* diffusée en juin 2002, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée en décembre 2002, le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* présenté en avril 2004 et les consultations régionales tenues dans le cadre des *Rendez-vous de la solidarité 2009* s'inscrivent parmi les actions entreprises par les instances publiques québécoises pour réduire les inégalités socioéconomiques. En 2010, le gouvernement québécois poursuit dans le même sens en élaborant le *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*.

Pour mener à bien les actions nationales, régionales et locales contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il importe d'en posséder une connaissance approfondie afin d'identifier les territoires les plus vulnérables. Depuis 2000, des chercheurs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec ont développé l'indice de défavorisation matérielle et sociale. « Cet indice fournit aux instances régionales et locales une connaissance des caractéristiques socioéconomiques de la population de leur territoire et permet la localisation des secteurs où vivent des personnes, des familles et des communautés moins favorisées du point de vue social et matériel. » (Leclerc, Marquis et Payette, 2005, p. 1)

Ce rapport aborde l'indice de défavorisation matérielle et sociale en localisant les communautés les plus désavantagées sur le territoire de la MRC des Moulins en 2006. Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population selon la défavorisation sont aussi comparées. Il s'inscrit dans une série de publications produites par le Service de surveillance, recherche et évaluation qui traitent de la défavorisation sur le territoire des six municipalités régionales de comté (MRC), des deux réseaux locaux de services (RLS) et de la région lanauchoise.

Marie-Eve Simoneau
André Guillemette
Josée Payette

INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Qu'est-ce que la défavorisation?

La défavorisation exprime l'état de désavantage relatif d'un individu, d'une famille ou d'un groupe par rapport à l'ensemble auquel il appartient. **Des personnes sont considérées défavorisées si, pour une ou plusieurs caractéristiques, elles se situent sous le niveau atteint par la majorité de la population ou jugé acceptable par la société** (Pampalon et Raymond, 2000).

Qu'est-ce que l'indice de défavorisation?

L'indice élaboré par Pampalon et Raymond en 2000 permet de différencier des populations selon le degré de défavorisation de leur territoire de résidence. L'indice de défavorisation est une mesure territoriale. **C'est un indice écologique qui réfère au milieu socioéconomique dans lequel vit l'individu et non à sa situation personnelle.** Il est construit à partir des plus petits territoires pour lesquels des données du recensement sont disponibles, soit les aires de diffusion. Celles-ci correspondent à une « petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants » (Statistique Canada, 2009).

L'indice de défavorisation caractérise des individus d'une communauté pris collectivement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est qualifié d'écologique. Il est entendu que les personnes vivant dans une même aire de diffusion n'ont pas toutes des caractéristiques socioéconomiques identiques.

Il importe de retenir que l'indice de défavorisation rend compte de la privation ou de la richesse matérielle et sociale relative des résidents des aires de diffusion de la MRC des Moulins. Il se différencie, en ce sens, du seuil de faible revenu qui mesure la part de la population qui subvient plus difficilement à ses besoins essentiels (nourriture, logement, habillement, etc.).

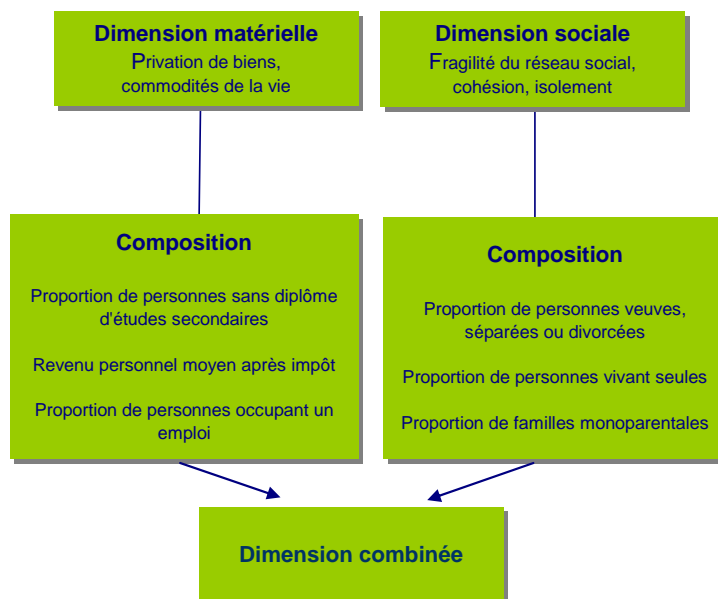
L'indice de défavorisation se compose de deux dimensions, l'une matérielle et l'autre sociale. La **défavorisation matérielle** réfère au concept de pauvreté et à la privation des ressources financières nécessaires à l'acquisition des biens et commodités de la vie courante. Cette dimension est formée de trois indicateurs abordant la **scolarité**, le **revenu** et l'**emploi**.

MISE EN GARDE

Même si certains indicateurs ont été modifiés d'un recensement à l'autre (ex. : scolarité, revenu), il semblerait que les changements n'affectent pas la comparabilité de l'indice de défavorisation dans le temps et dans l'espace. Par contre, la redéfinition des limites géographiques de la majorité des aires de diffusion du territoire lanadois pourrait rendre difficile et aléatoire l'interprétation des variations temporelles observées entre les données de 2001 et de 2006.

La **défavorisation sociale** concerne les relations entre individus au sein de la famille et dans la communauté. Elle traduit, en partie, « certaines caractéristiques de l'organisation sociale telles que l'isolement ou la cohésion sociale, l'individualisme ou la coopération, l'entraide, la confiance entre personnes, etc. » (Pampalon et Raymond, 2000, p.114). Cette dimension repose sur trois indicateurs : le fait d'**être séparé, divorcé ou veuf**, de **vivre seul** ou en **famille monoparentale**.

La **défavorisation combinée** jumelle les deux dimensions afin de fournir un portrait global quant à la vulnérabilité matérielle et sociale d'un territoire.



Pour chacune des dimensions, les aires de diffusion sont regroupées en quartiles selon l'échelle de défavorisation suivante : le quartile favorisé (25 % de la population), les deux quartiles médians (50 % de la population) et le quartile défavorisé (25 % de la population). Les quartiles extrêmes des deux dimensions ont été croisés afin de distinguer les populations les plus avantagées (quartiles matériel 1 et social 1) et désavantagées (quartiles matériel 4 et social 4).

		Dimension sociale			
		Favorisé	→	Défavorisé	
		Q1	Q2+Q3	Q4	
Dimension matérielle	Favorisé	Q1	Q1 et Q1		Total Q1 matériel
		Q2+Q3			Total Q2+Q3 matériel
	Défavorisé	Q4		Q4 et Q4	Total Q4 matériel
		Total Q1 social	Total Q2+Q3 social	Total Q4 social	Population totale

La répartition des aires de diffusion en quartiles est privilégiée afin de regrouper un nombre significatif d'individus pour toutes les combinaisons possibles de défavorisation. Les **quartiles 2 et 3 ont été jumelés** afin d'alléger la lecture des résultats et faciliter l'appréciation des différences entre les populations des quartiles extrêmes.

Territoire de référence

Un **territoire de référence** sert d'unité géographique dans laquelle les aires de diffusion sont classées en quartiles selon leur niveau de défavorisation matérielle et sociale. Il peut correspondre au territoire d'une MRC, d'un RLS, d'une région sociosanitaire ou de l'ensemble du Québec. Puisque l'un des objectifs de ce rapport consiste à comparer les écarts socioéconomiques entre les aires de diffusion d'une même MRC, c'est celle des Moulins qui sert de territoire de référence. **Seules les aires de diffusion comprises à l'intérieur de cette MRC sont comparables.** De ce fait, les valeurs de défavorisation n'ont de sens que pour le territoire de la MRC concernée et les aires de diffusion qu'elle englobe. **Elles ne peuvent pas servir à comparer ou classer les aires de diffusion situées hors de la MRC des Moulins.**

Quelques caractéristiques du territoire de référence

Au recensement de 2006, la MRC des Moulins comprend 226 aires de diffusion. De ce nombre, quatre aires, totalisant 3 537 personnes, ont été exclues du calcul de l'indice de défavorisation. Ces aires de diffusion sont exclues parce qu'elles contiennent une zone peu peuplée ou une proportion élevée de ménages collectifs ou de personnes vivant en institution (ex. : centre hospitalier, CHSLD, maison de retraités, pénitencier, etc.).

Le territoire de la MRC des Moulins compte deux municipalités réparties sur 261 kilomètres carrés. Au recensement de 2006, 128 467 personnes¹ résident dans la MRC, soit 30 % de l'ensemble des Lanaudois (Statistique Canada, 2009). Sa population s'est accrue de 17 % depuis 2001, soit une hausse supérieure à celle observée dans Lanaudière (10 %). La municipalité de Terrebonne affiche, en proportion, la plus forte croissance démographique de la MRC.

¹ Les effectifs de population de la MRC des Moulins présentés dans les tableaux peuvent être différents de ce nombre car, tel que spécifié précédemment, quatre aires de diffusion ont été exclues du calcul de la défavorisation.

DÉFAVORISATION DANS LA MRC LES MOULINS

La distribution en quartiles de la défavorisation à l'échelle de la MRC des Moulins identifie 66 aires de diffusion classées parmi les plus désavantagées au plan matériel (Q4). Elles totalisent 31 237 personnes. La prise en considération de la dimension sociale classe 58 aires de diffusion au nombre des moins privilégiées (Q4). Ces dernières comprennent 31 143 individus. La combinaison des dimensions matérielle et sociale identifie 17 aires de diffusion désavantagées comptant 7 734 personnes (Q4 et Q4).

Figure 1
Population selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (N)

		Dimension sociale			
		Favorisé	→	Défavorisé	
		Q1	Q2+Q3	Q4	
Dimension matérielle	Favorisé	6 969	15 314	10 082	32 365
	↓	15 935	32 066	13 327	61 328
	Défavorisé	9 635	13 868	7 734	31 237
		32 539	61 248	31 143	124 930

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

La défavorisation matérielle se retrouve autant en milieu urbain que rural, alors que la défavorisation sociale est présente surtout en milieu urbain. Les zones défavorisées simultanément aux plans matériel et social se situent principalement, en milieu urbain (Cartes 1 à 3 incluses dans l'Atlas cartographique).

Le tableau 1 présente, pour toutes les municipalités du territoire de référence, la proportion de la population résidant dans les aires de diffusion en fonction des dimensions et quartiles de défavorisation. Puisque l'indice de défavorisation est une mesure relative se rapportant à l'ensemble du territoire de référence, il est possible, pour une municipalité, de n'avoir aucune aire de diffusion comprise dans un quartile.

La défavorisation matérielle affecte, en proportion, autant la population de Mascouche que celle de Terrebonne. La population du secteur La Plaine est la plus touchée par la défavorisation matérielle (59 % de ses effectifs).

La défavorisation sociale est, en proportion, plus importante dans la population de Terrebonne que de Mascouche. C'est la population du secteur Terrebonne qui est la plus affectée par la défavorisation sociale (38 %).

Environ 1 % de la population de Mascouche et 8 % de celle de Terrebonne vit dans un milieu de vie affecté simultanément par la défavorisation matérielle et sociale. En proportion, c'est le secteur de La Plaine qui est le plus concerné à la fois par la défavorisation matérielle et sociale (13 %).

L'indice contribue également à cerner les communautés plus avantagées. Toutes les localités de la MRC contiennent des aires de diffusion favorisées, mais le secteur Lachenaie obtient le pourcentage le plus élevé de personnes vivant dans une communauté favorisée à la fois aux plans matériel et social.

Tableau 1
Population selon la municipalité et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (%)

Municipalités (aires de diffusion)		Dimensions							
		Matérielle			Sociale			Combinée	
		Q1	Q2+Q3	Q4	Q1	Q2+Q3	Q4	Q1 et Q1	Q4 et Q4
	pop.	%			%			%	
Mascouche (48)	33 063	14,8	59,6	25,7	26,4	60,5	13,1	1,5	1,5
Terrebonne (174)	91 867	29,9	45,3	24,8	25,9	44,9	29,2	7,0	7,9
secteur Terrebonne (96)	47 220	27,8	52,7	19,5	22,5	39,3	38,2	5,6	8,5
secteur La Plaine (42)	19 440	14,0	26,7	59,3	25,9	52,3	21,9	3,7	13,5
secteur Lachenaie (36)	25 207	46,1	45,8	8,0	32,4	49,6	18,0	12,3	2,5
MRC DES MOULINS (222)	124 930	25,9	49,1	25,0	26,0	49,0	24,9	5,6	6,2

Des exemples pour comprendre le tableau :

- Les aires de diffusion de Mascouche classées dans le quartile 1 de la dimension matérielle englobent 14,8 % de la population de la municipalité.
- Les aires de diffusion de Terrebonne classées dans le quartile 1 de la dimension sociale comprennent 25,9 % de la population de la municipalité.
- Les aires de diffusion du secteur Lachenaie classées à la fois dans le quartile matériel 1 et le quartile social 1 englobent 12,3 % de la population de la localité.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

L'indice de défavorisation permet de répartir et situer géographiquement la population des aires de diffusion de la MRC des Moulins en fonction de deux dimensions. Il peut contribuer, également, à caractériser la population selon le quartile de défavorisation. C'est d'ailleurs ce dont rendent compte les pages suivantes.

CARACTÉRISTIQUES DES QUARTILES DE DÉFAVORISATION

Ce chapitre traite de caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la population des aires de diffusion selon leur appartenance à l'un ou l'autre des quartiles de défavorisation. Les indicateurs retenus expriment, en fonction de l'approche écologique, des valeurs se rattachant à l'ensemble des personnes de chacun des quartiles. **Elles ne signifient pas pour autant que tous les individus d'un même quartile possèdent des caractéristiques identiques.**

L'information présentée dans ce chapitre devrait contribuer à mieux identifier certains éléments qui différencient les populations des quartiles plus vulnérables de ceux qui le sont moins.

Profil socioéconomique des quartiles de défavorisation

Le profil socioéconomique de la population de la MRC des Moulins dénote d'importantes inégalités selon les quartiles de défavorisation. Cela va de soi, car l'indice est construit à cet effet. Les inégalités sont illustrées à l'aide des six indicateurs composant l'indice de défavorisation (Tableau 2).

La population du quartile défavorisé matériellement présente une proportion d'individus sans diplôme d'études secondaires deux fois supérieure à celle du quartile favorisé. Le pourcentage d'individus occupant un emploi et le revenu annuel moyen des particuliers y sont moindres. La part relative des familles monoparentales ainsi que les proportions de personnes vivant seules ou étant séparées, veuves ou divorcées y sont un peu plus importantes.

Le quartile défavorisé socialement a de plus fortes proportions de gens vivant seuls, séparés, veufs ou divorcés et de familles monoparentales que le quartile favorisé. Il possède également un pourcentage plus élevé de personnes sans diplôme d'études secondaires ainsi qu'une proportion un peu plus faible de gens occupant un emploi. Le revenu annuel moyen y est inférieur.

Dans la population des quartiles défavorisés à la fois aux plans matériel et social, environ deux fois plus d'individus n'ont pas de diplômes d'études secondaires ou sont séparés, veufs ou divorcés, comparativement à celle des quartiles favorisés. On y retrouve quatre fois plus de familles monoparentales et cinq fois plus de personnes vivant seules. La proportion de gens occupant un emploi et le revenu annuel moyen y sont plus faibles.

Tableau 2
Indicateurs socioéconomiques de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon le quartile
Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (% et \$)

Dimensions	Sans DES ¹	Emploi ²	Revenu ³	Vivant seules ⁴	Séparées/veuves/divorcées ⁵	Familles monoparentales ⁶
	%	%	\$	%	%	%
Matérielle						
Quartile 1	17,1	78,1	40 255 \$	5,3	15,2	13,4
Quartiles 2+3	24,0	70,6	33 673 \$	6,4	16,7	13,8
Quartile 4	34,2	63,3	28 743 \$	7,0	17,8	16,3
Sociale						
Quartile 1	22,6	72,6	36 089 \$	2,8	13,0	8,3
Quartiles 2+3	25,2	71,0	34 030 \$	5,5	15,7	13,1
Quartile 4	26,4	68,0	32 153 \$	11,3	22,0	23,2
Combinée						
Quartiles 1 et 1	14,4	80,1	46 322 \$	2,4	12,0	7,9
Quartiles 4 et 4	37,4	59,6	27 561 \$	11,5	23,6	27,7
Total	24,9	70,6	34 080 \$	6,3	16,6	14,3

1. Proportion de personnes de 15 ans et plus n'ayant aucun diplôme d'études secondaires (DES).
2. Proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi.
3. Revenu moyen après impôt (en dollars) des personnes de 15 ans et plus en 2005.
4. Proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules.
5. Proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées.
6. Proportion de familles monoparentales.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

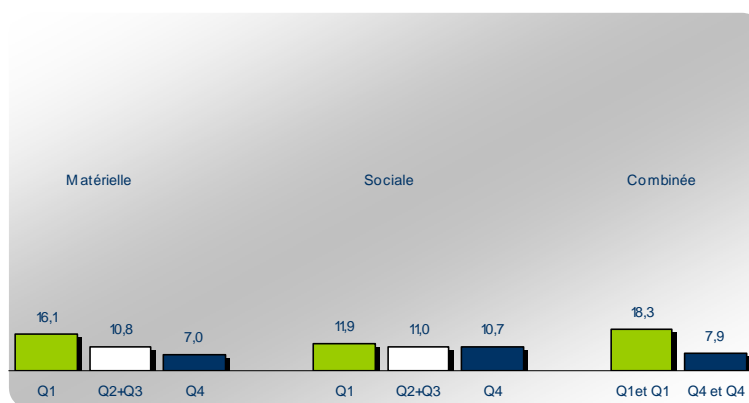
L'indice de défavorisation constitue un outil parmi d'autres pour identifier les populations vivant dans les communautés plus démunies. La diplomation universitaire, le seuil de faible revenu, la structure familiale et certaines caractéristiques du logement peuvent aussi être associés à l'une ou l'autre des formes de défavorisation². Les graphiques 1 à 7 illustrent la relation entre ces variables et les quartiles de défavorisation.

² Les définitions des indicateurs présentés dans le document sont disponibles dans le *Dictionnaire du recensement de 2006* produit par Statistique Canada.

La proportion de gens de 25 ans et plus ayant un diplôme d'études universitaires égal ou supérieur au baccalauréat est moindre dans la population des quartiles désavantagés selon les volets matériel ou social, comparativement à celle des quartiles favorisés. Lorsque les dimensions matérielle et sociale sont combinées, cette proportion de diplômés est au moins deux fois plus faible dans les quartiles défavorisés.

Graphique 1

**Population de 25 ans et plus ayant un diplôme d'études universitaires égal ou supérieur au baccalauréat selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (%)**

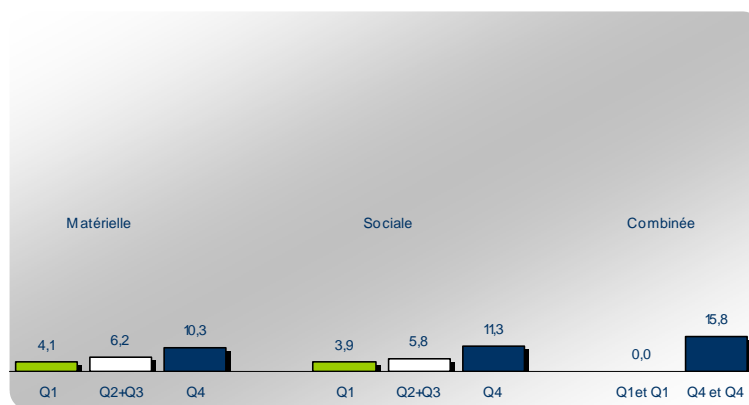


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009. STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

La proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu après impôt est plus élevée dans le quartile défavorisé matériellement ou socialement. Ce pourcentage est nul dans le quartile favorisé à la fois aux plans matériel et social.

Graphique 2

**Personnes dans les ménages privés ayant un faible revenu après impôt selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (%)**



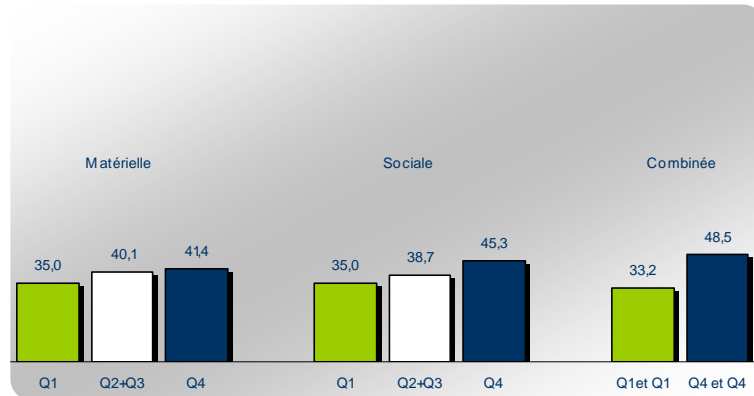
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009. STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

La proportion de familles avec conjoint et enfants de tous âges varie selon les dimensions de défavorisation. Il y a, en proportion, plus de familles avec conjoint et enfants dans les quartiles désavantagés que dans ceux avantagés.

Graphique 3

Familles avec conjoint et enfants de tous âges selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale

Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (%)



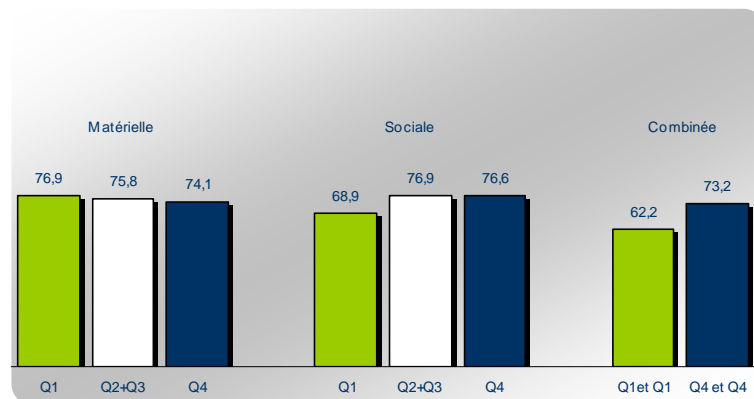
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009. STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Le pourcentage de familles monoparentales dont le chef est une femme est plus élevé dans le quartile favorisé au plan matériel. Cette relation s'inverse lorsque la dimension sociale est considérée : la proportion est plus importante dans le quartile défavorisé que dans celui favorisé. Il en va de même lorsque les dimensions matérielle et sociale sont combinées.

Graphique 4

Familles monoparentales dont le chef est une femme selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale

Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (%)



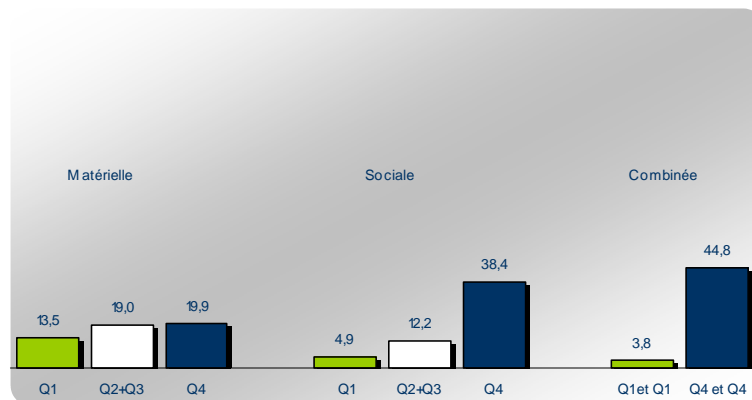
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009. STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

La part relative des logements loués est plus importante dans les quartiles défavorisés matériellement ou socialement par rapport aux quartiles favorisés. Cette relation se reproduit avec plus d'ampleur lorsque les deux formes de défavorisation sont combinées.

La proportion de logements nécessitant des réparations majeures est supérieure dans le quartile moins privilégié matériellement. Ce dernier pourcentage est aussi un peu plus élevé dans les quartiles défavorisés lorsque les deux dimensions sont considérées, alors que ce n'est pas le cas pour le volet social.

Graphique 5

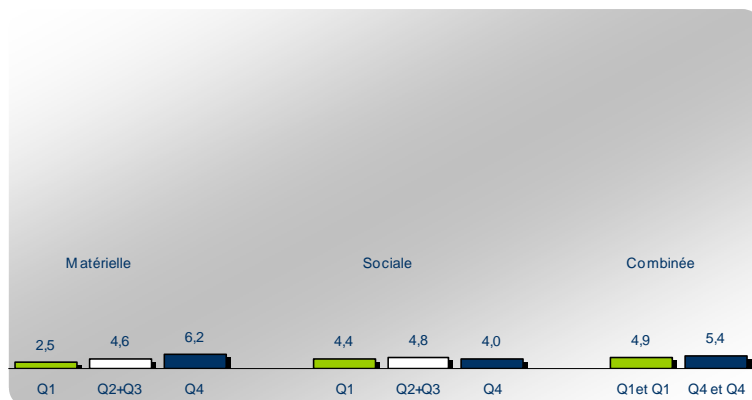
**Logements privés occupés loués selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (%)**



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Graphique 6

**Logements privés nécessitant des réparations majeures selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (%)**



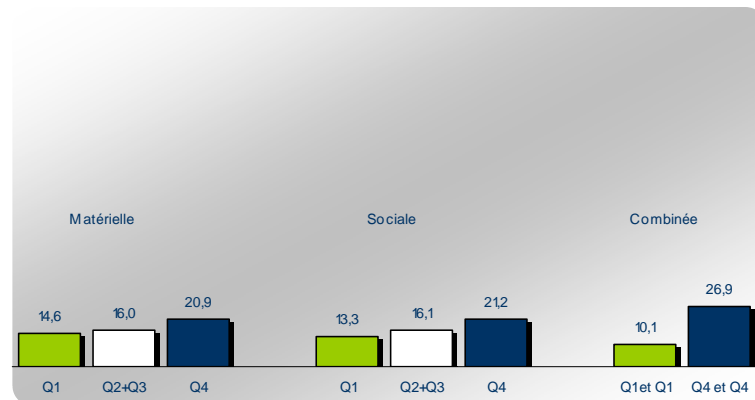
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Le taux d'effort pour couvrir le coût du logement est plus important dans les quartiles défavorisés que dans ceux favorisés. Cette relation devient encore plus nette au sein des quartiles défavorisés à la fois matériellement et socialement, car la proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leurs revenus aux coûts d'habitation y est près de trois fois plus élevée.

Graphique 7

Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale

Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (%)

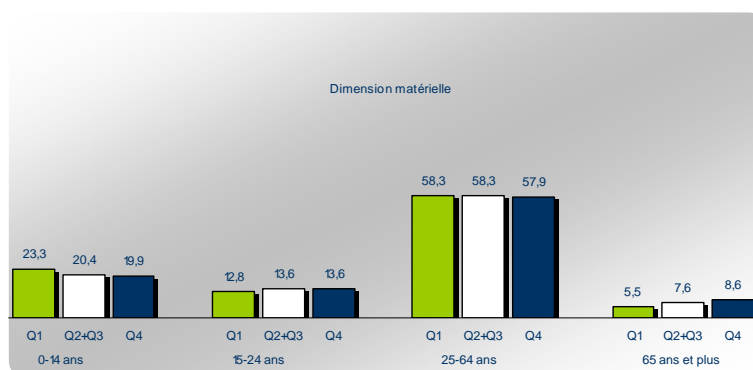


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Profil démographique des quartiles de défavorisation

La structure par âge de la population de la MRC des Moulins fluctue selon le type et le quartile de défavorisation. La proportion de jeunes de moins de 15 ans est un peu plus faible dans le quartile désavantagé matériellement. Le pourcentage de personnes de 65 ans et plus y est par contre supérieur. Les proportions d'individus de 15-24 ans et 25-64 ans varient peu selon le quartile de défavorisation matérielle.

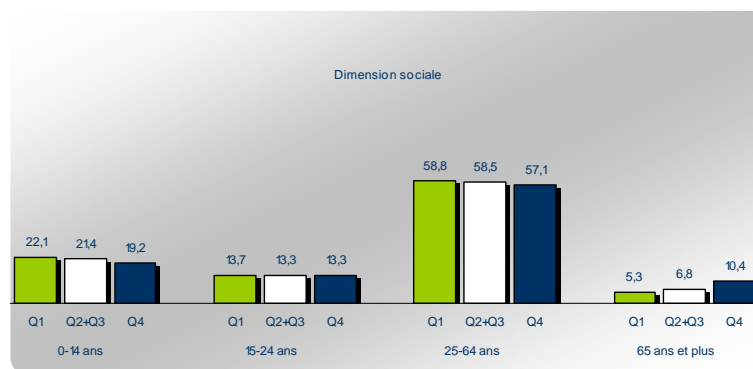
Graphique 8
Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle
Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

La même tendance est observée pour la dimension sociale : la part relative des jeunes de moins 15 ans est plus élevée dans le quartile favorisé et la proportion de personnes de 65 ans et plus y est plus faible.

Graphique 9
Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation sociale
Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (%)



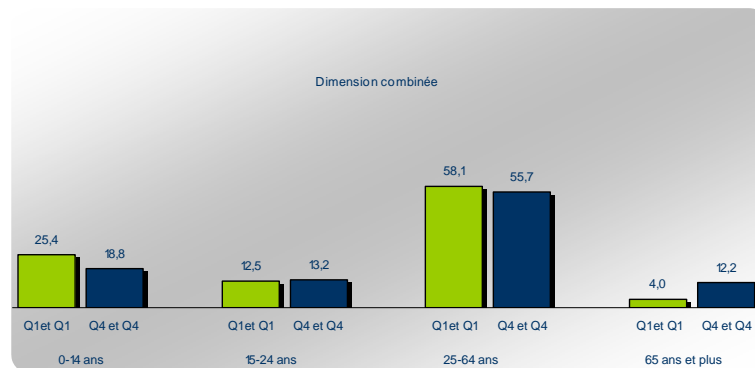
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Cette relation existe aussi avec la combinaison des deux dimensions de défavorisation. Les parts relatives d'individus de 0 à 14 ans et 25 à 64 ans sont inférieures dans les quartiles défavorisés matériellement et socialement. En proportion, il y a trois fois plus d'âinés au sein des quartiles moins favorisés. Les femmes et les hommes présentent sensiblement la même distribution selon l'âge et le quartile de défavorisation (Annexe 2).

Graphique 10

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle et sociale

Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION

- L'indice de défavorisation est une mesure écologique qui caractérise des individus d'une communauté pris collectivement.
- La valeur de l'indice de défavorisation apposée à chacune des aires de diffusion n'est pas comparable entre les territoires de référence.
- Ce n'est pas une mesure de la pauvreté.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA DÉFAVORISATION

- Loin d'être concentrée en un seul endroit, la défavorisation matérielle et sociale se retrouve aussi bien en milieu rural qu'urbain.
- Il peut exister des différences socioéconomiques et démographiques importantes entre les populations des quartiles.

CE QU'ANNONCE LA DÉFAVORISATION

- La vulnérabilité matérielle et sociale indique la nécessité d'améliorer les conditions d'une partie de la population à l'égard de la scolarité, de l'emploi, du revenu, de l'isolement social et de la qualité de l'environnement physique immédiat (logement).

« Toutes les études l'indiquent, quels que soient le pays, le sexe ou le groupe d'âge, les personnes pauvres sont plus malades, et meurent plus jeunes que celles qui sont plus fortunées. Les progrès extraordinaires de la médecine et la protection offerte par l'accès universel aux services médicaux n'y changent rien : les plus pauvres risquent davantage d'être exposés aux maladies. » (Poirier et Maranda, 2007, p. 27)

L'ampleur des différences démographiques, sociales et économiques entre les populations des aires de diffusion classées aux deux extrêmes du spectre de défavorisation est loin d'être négligeable. Les dissimilitudes relevées illustrent le fossé qui sépare les personnes vivant parfois au sein d'une même municipalité.

Les inégalités matérielles et sociales sont étroitement liées à l'état de santé et de bien-être de la population. Des études établissent en effet la relation entre la défavorisation matérielle et sociale et un profil sanitaire désavantageux (Pampalon, Hamel et Gamache, 2008; Guillemette et Leclerc, 2008). Les écarts de santé physique et mentale entre les populations des communautés favorisées et démunies s'expriment, entre autres choses, par l'exposition à un environnement défavorable et l'adoption d'habitudes de vie néfastes à la santé, dont la prévalence reste plus fréquente parmi les populations moins privilégiées (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

La *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et la *Loi sur la santé publique* imputent au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et à ses composantes régionales et locales la responsabilité de maintenir et d'améliorer la santé de la population. La lutte pour la réduction des écarts de santé et de bien-être attribuables aux inégalités socioéconomiques fait partie de ce mandat, réalisé en collaboration avec leurs partenaires régionaux et locaux.

C'est en ce sens que les données de défavorisation présentées dans ce rapport trouvent leur utilité, car elles identifient les territoires les plus désavantagés du point de vue matériel et social. Une meilleure connaissance de la défavorisation matérielle et sociale devrait aider les gestionnaires et les intervenants à mieux cibler les activités de prévention des risques pour la santé et de promotion de saines habitudes de vie. La mise en œuvre, en partenariat, d'actions axées sur le développement durable d'environnements favorables à la santé et de communautés compétentes et scolarisées devrait ainsi en être favorisée (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

R

ÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (ASSSL). *SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA)*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010. (site Web consulté en 2010 : www.agencelanaudiere.qc.ca)

BÉGIN, Claude, Lise OUELLET et Élisabeth CADIEUX. *Ensemble pour la santé et la qualité de vie de la population lanaudoise! Rapport du Directeur de santé publique – Édition 2007*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2007, 32 p.

GUILLEMETTE, André, et Bernard-Simon LECLERC. *Vivre égaux et en santé? Effets des inégalités sociales sur la morbidité hospitalière et la mortalité dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 16 p.

GUIMONT, Louise, Guy RAYMOND et Robert PAMPALON. L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales, *Municipalité*, vol. 33, n° 3, 2002, p. 21-22.

LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanaudois sur la défavorisation. Territoire de Lanaudière. Calibrage à l'échelle de la région de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 87 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (MESSF). *Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, MESSF, 2004, 79 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Philippe GAMACHE. *Les inégalités sociales de santé augmentent-elles au Québec?*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2008, 21 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Philippe GAMACHE et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 29, n° 4, 2009, p. 199-213.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Guy RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2000*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, 2000, p. 113-122.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, *Santé, société et solidarité*, n° 1, 2003, p. 191-208.

PAYETTE, Josée, et Marie-Eve SIMONEAU (coll.). *Coup d'œil sur la MRC Les Moulins. Édition 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 71 p.

POIRIER, Alain, et Marc-André MARANDA (sous la direction de). *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec. Riches de tous nos enfants. La pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Direction des communications, 2007, 162 p.

QUÉBEC (PROVINCE). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Projet de loi n° 112 (2002, chapitre 61), sanctionné le 18 décembre 2002, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002, 20 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2006*, modifié le 20 novembre 2009. (site Web consulté en 2009 : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/dict/geo021-fra.cfm>)

STATISTIQUE CANADA. *Profil des communautés de 2006. Recensement de 2006*, numéro 92-591-XWF au catalogue. Modifié le 14 juillet 2009. (site Web consulté en 2010 : www12.statcan.ca/census-recensement/2006/)

Aires de diffusion utilisées pour le calcul de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon la municipalité Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006

MRC LES MOULINS (222 aires de diffusion)

TERREBONNE FUSIONNÉ(174)

secteur Terrebonne (96)

24640171 24640228
24640180 24640229
24640181 24640230
24640182 24640231
24640183 24640232
24640184 24640233
24640185 24640234
24640186 24640235
24640187 24640236
24640188 24640237
24640189 24640238
24640190 24640239
24640191 24640240
24640192 24640241
24640193 24640242
24640194 24640243
24640195 24640244
24640196 24640245
24640197 24640246
24640198 24640247
24640199 24640255
24640200 24640258
24640201 24640259
24640202 24640260
24640203 24640261
24640204 24640262
24640205 24640263
24640206 24640264
24640207 24640267
24640208 24640268
24640209 24640269
24640210 24640270
24640211 24640271
24640212 24640272
24640213 24640273
24640214 24640274
24640215 24640275
24640216 24640276
24640217 24640277
24640218 24640278
24640219 24640279
24640221 24640280
24640222 24640281
24640223 24640282
24640224 24640283
24640225 24640285
24640226 24640286
24640227 24640287

secteur Lachenaie (36)

24640033
24640034
24640035
24640036
24640037
24640038
24640039
24640040
24640041
24640042
24640043
24640044
24640045
24640046
24640047
24640048
24640049
24640050
24640051
24640052
24640053
24640054
24640127
24640128
24640129
24640248
24640249
24640250
24640251
24640252
24640253
24640254
24640256
24640257
24640265
24640266

secteur La Plaine (42)

24640137
24640138
24640139
24640140
24640141
24640142
24640143
24640144
24640145
24640146
24640147
24640148
24640149
24640150
24640151
24640152
24640153
24640154
24640155
24640156
24640157
24640158
24640159
24640160
24640161
24640162
24640163
24640164
24640165
24640166
24640167
24640168
24640169
24640170
24640172
24640173
24640174
24640175
24640176
24640177
24640178
24640179

MASCOUCHE (48)

24640001
24640002
24640003
24640004
24640005
24640006
24640007
24640008
24640009
24640010
24640011
24640012
24640013
24640015
24640018
24640019
24640020
24640021
24640022
24640023
24640024
24640025
24640026
24640027
24640028
24640029
24640030
24640031
24640032
24640068
24640069
24640070
24640071
24640072
24640073
24640074
24640076
24640077
24640079
24640080
24640081
24640082
24640083
24640084
24640122
24640123
24640134
24640136

Note : Quatre aires de diffusion, non retenues pour le calcul de l'indice de défavorisation, sont exclues de ce tableau.
Source : STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Population selon le sexe, le groupe d'âge et le quartile de défavorisation Territoire de référence MRC Les Moulins, 2006 (n et %)

FEMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	16 230	3 585	22,1	2 069	12,7	9 569	59,0	1 007	6,2
Quartiles 2+3	31 038	6 186	19,9	4 111	13,2	18 233	58,7	2 508	8,1
Quartile 4	15 671	3 041	19,4	2 094	13,4	9 053	57,8	1 484	9,5
Sociale									
Quartile 1	16 204	3 552	21,9	2 177	13,4	9 601	59,2	874	5,4
Quartiles 2+3	30 476	6 347	20,8	3 955	13,0	17 972	59,0	2 202	7,2
Quartile 4	16 259	2 913	17,9	2 141	13,2	9 282	57,1	1 923	11,8
Combinée									
Quartiles 1 et 1	3 432	857	25,0	417	12,2	2 015	58,7	143	4,2
Quartiles 4 et 4	4 035	710	17,6	519	12,9	2 239	55,5	567	14,1
Total	62 939	12 812	20,4	8 273	13,1	36 855	58,6	4 999	7,9

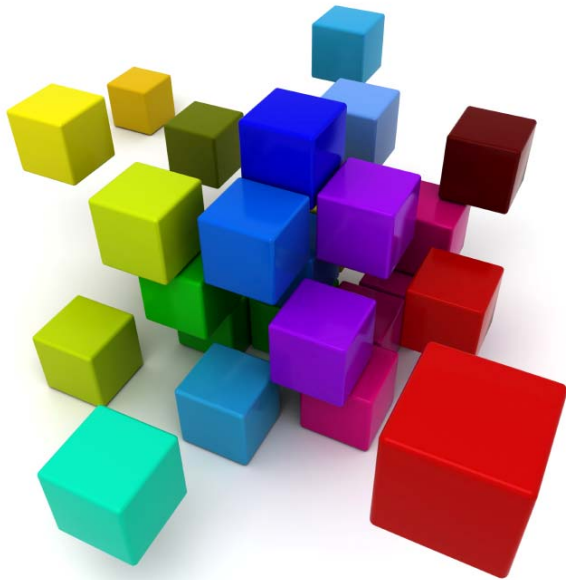
HOMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	16 135	3 971	24,6	2 080	12,9	9 295	57,6	789	4,9
Quartiles 2+3	30 290	6 338	20,9	4 260	14,1	17 547	57,9	2 146	7,1
Quartile 4	15 566	3 168	20,4	2 169	13,9	9 033	58,0	1 196	7,7
Sociale									
Quartile 1	16 335	3 646	22,3	2 289	14,0	9 537	58,4	863	5,3
Quartiles 2+3	30 772	6 775	22,0	4 208	13,7	17 846	58,0	1 943	6,3
Quartile 4	14 884	3 056	20,5	2 011	13,5	8 491	57,1	1 325	8,9
Combinée									
Quartiles 1 et 1	3 537	915	25,9	454	12,8	2 035	57,5	133	3,8
Quartiles 4 et 4	3 699	745	20,1	503	13,6	2 071	56,0	379	10,2
Total	61 991	13 477	21,7	8 508	13,7	35 874	57,9	4 131	6,7

SEXES RÉUNIS

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	32 365	7 556	23,3	4 149	12,8	18 864	58,3	1 796	5,5
Quartiles 2+3	61 328	12 525	20,4	8 370	13,6	35 780	58,3	4 654	7,6
Quartile 4	31 237	6 209	19,9	4 262	13,6	18 086	57,9	2 680	8,6
Sociale									
Quartile 1	32 539	7 199	22,1	4 466	13,7	19 138	58,8	1 736	5,3
Quartiles 2+3	61 248	13 123	21,4	8 163	13,3	35 818	58,5	4 145	6,8
Quartile 4	31 143	5 968	19,2	4 152	13,3	17 774	57,1	3 249	10,4
Combinée									
Quartiles 1 et 1	6 969	1 772	25,4	872	12,5	4 049	58,1	276	4,0
Quartiles 4 et 4	7 734	1 455	18,8	1 022	13,2	4 310	55,7	946	12,2
Total	124 930	26 290	21,0	16 781	13,4	72 729	58,2	9 130	7,3

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

**Auteurs**

Marie-Eve Simoneau
André Guillemette
Josée Payette

Comité de lecture

Élizabeth Cadieux
Abdoul Aziz Gbaya
Louise Lemire
Geneviève Marquis

**Conception graphique
et mise en page**

Micheline Clermont

Page couverture

Kiwigraphik

Une série de neuf documents traitant de l'indice de défavorisation, édition 2006, est disponible à l'adresse suivante :

Version informatisée gratuite au www.agencelanaudiere.qc.ca/SYLIA/ sous l'onglet *Nos publications*.

Version imprimée au coût de 5 \$ au 450 759-1157, poste 4294.

Toute reproduction partielle ou totale doit être accompagnée de la mention de la source :

SIMONEAU, Marie-Eve, André GUILLEMETTE et Josée PAYETTE. *Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC Les Moulins 2006*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, juillet 2010, 24 pages et Atlas cartographique.

Dépôt légal :

ISBN : 978-2-89669-020-6 (version imprimée)
978-2-89669-021-3 (PDF)

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Troisième trimestre 2010

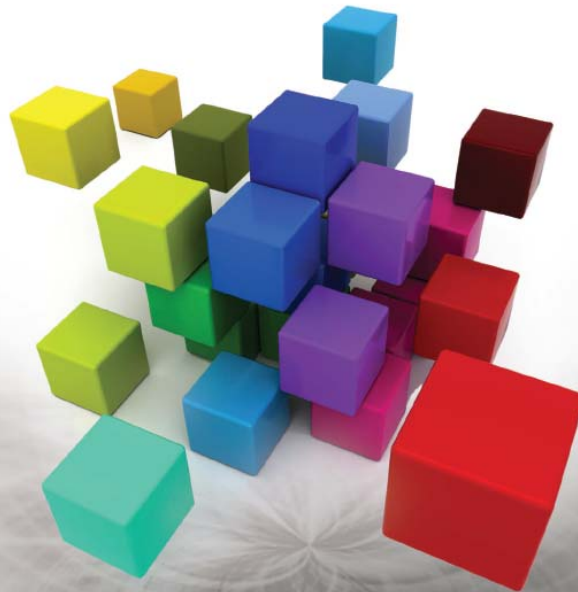
ATLAS

cartographique

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE MRC LES MOULINS

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION
DSPE DE LANAUDIÈRE

Québec 

L A DÉFAVORISATION... À LA CARTE

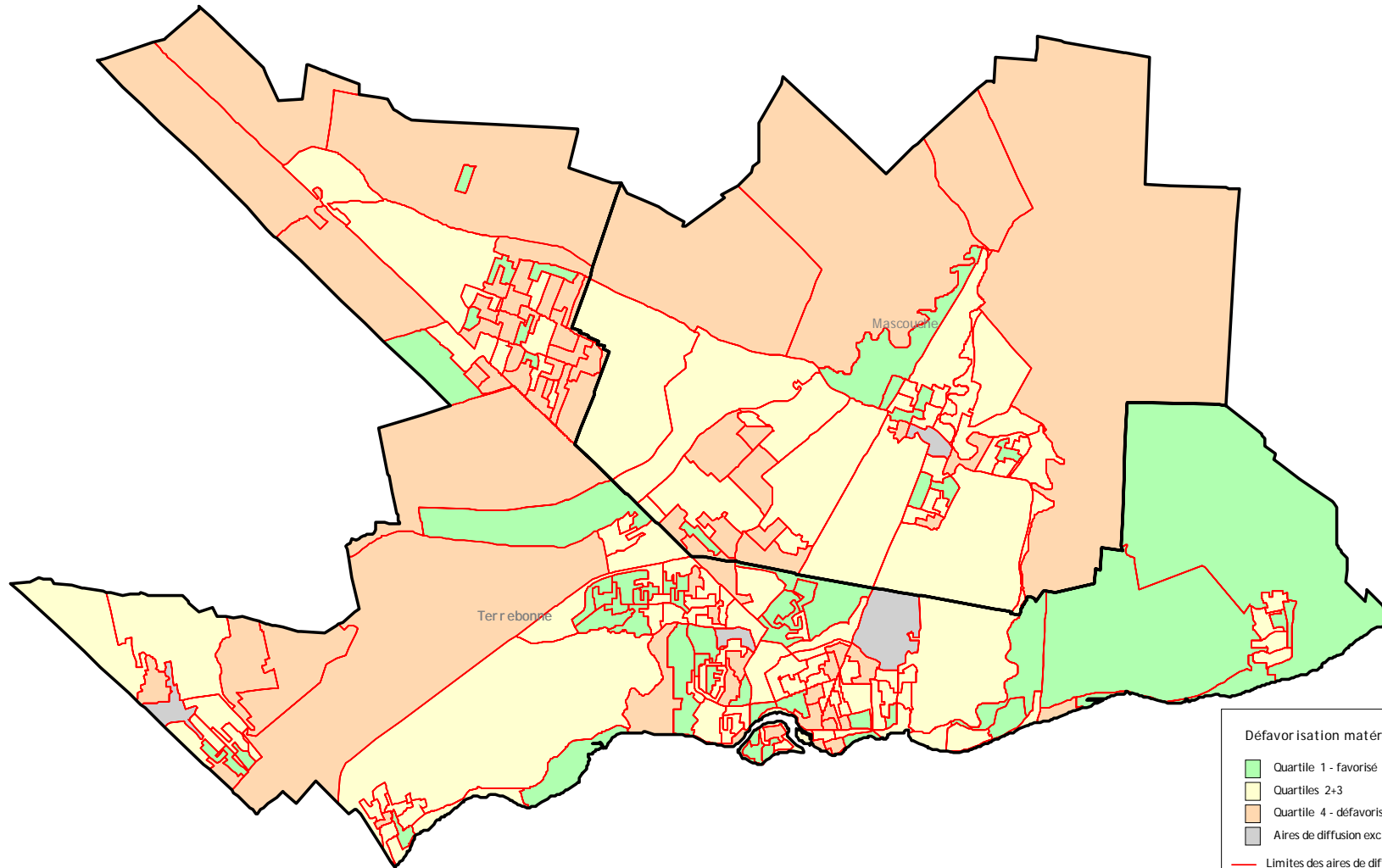
Cet atlas cartographique complète le document *Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC Les Moulins*. Il a été conçu afin de visualiser la défavorisation.

Les cartes 1 et 2 illustrent la défavorisation selon les dimensions matérielle ou sociale, alors que la carte 3 fait référence à leur combinaison. Elles couvrent l'ensemble du territoire de référence.

Une deuxième série de cartes propose des vues rapprochées du territoire quant à la défavorisation combinée. Elles permettent d'observer plus en détail certaines parties du territoire où il existe une forte concentration d'aires de diffusion, qu'importe leur niveau de défavorisation. Ces vues aident à distinguer, entre autres choses, les délimitations des aires de diffusion et les voies de circulation routières.

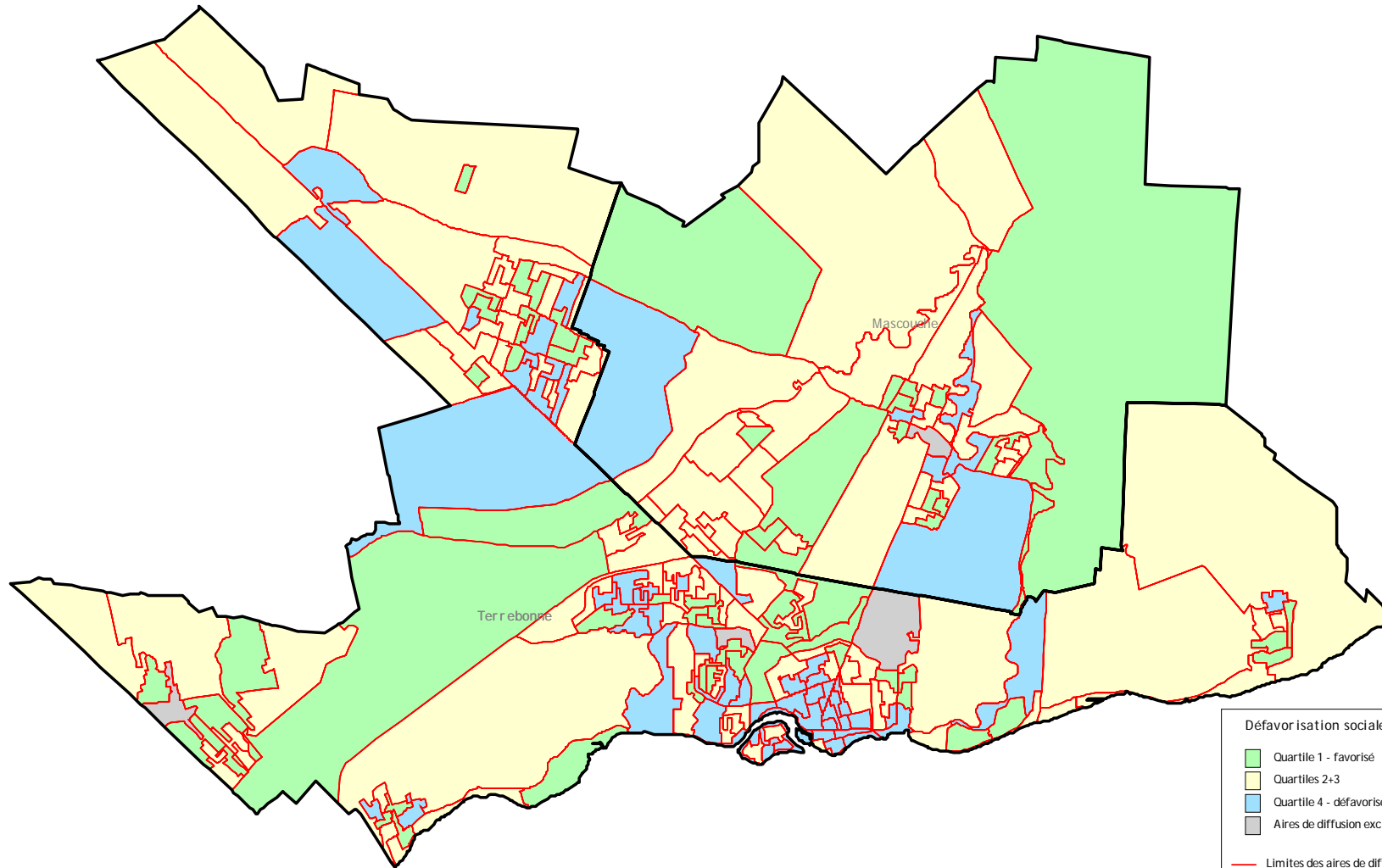
*Josée Payette
Marie-Eve Simoneau
André Guillemette*

Carte 1
Défavorisation matérielle 2006
Territoire de référence MRC Les Moulins



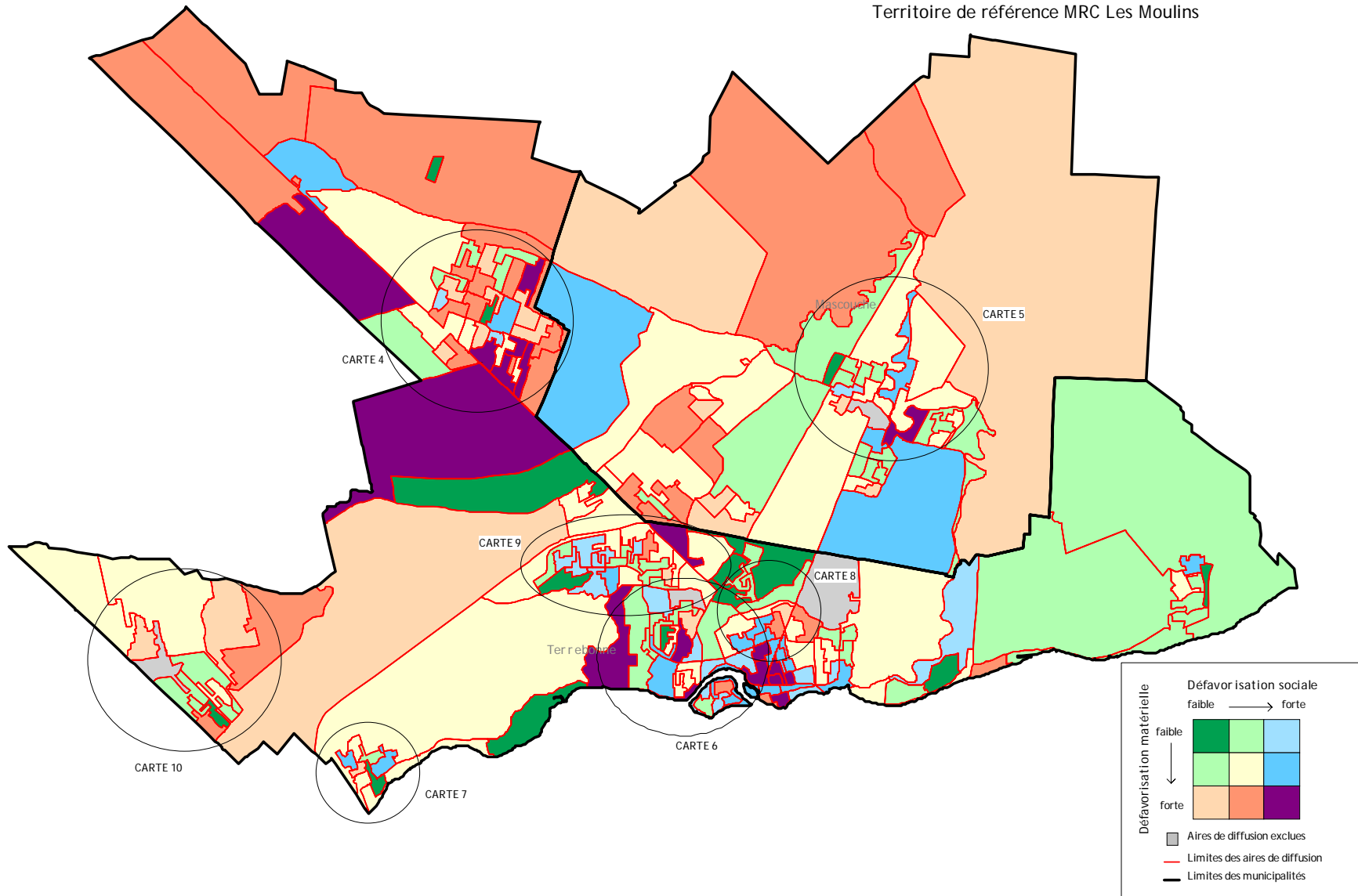
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

Carte 2
Défavorisation sociale 2006
Territoire de référence MRC Les Moulins



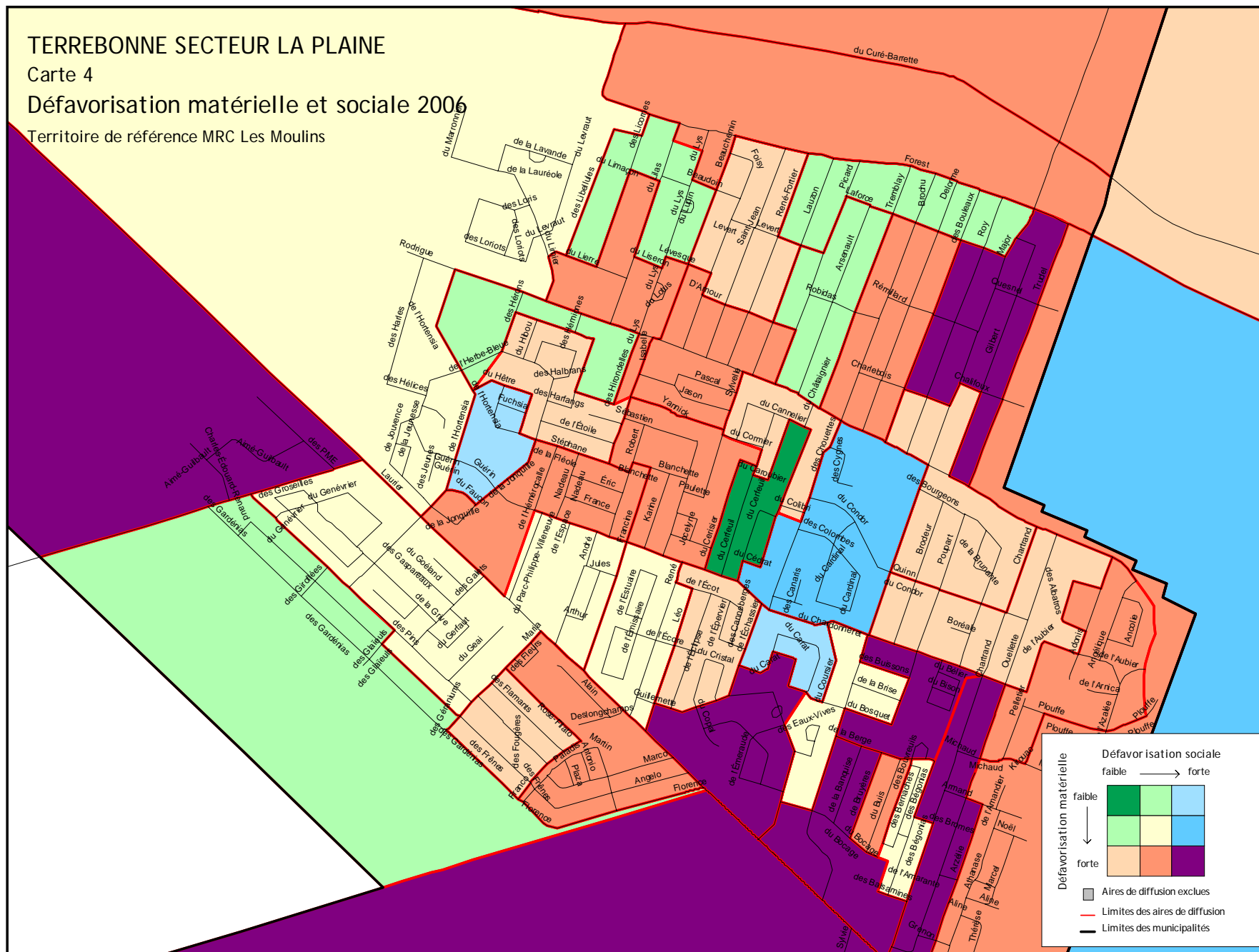
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

Carte 3
 Défavorisation matérielle et sociale 2006
 Territoire de référence MRC Les Moulins



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

TERREBONNE SECTEUR LA PLAINE
 Carte 4
 Défavorisation matérielle et sociale 2006
 Territoire de référence MRC Les Moulins



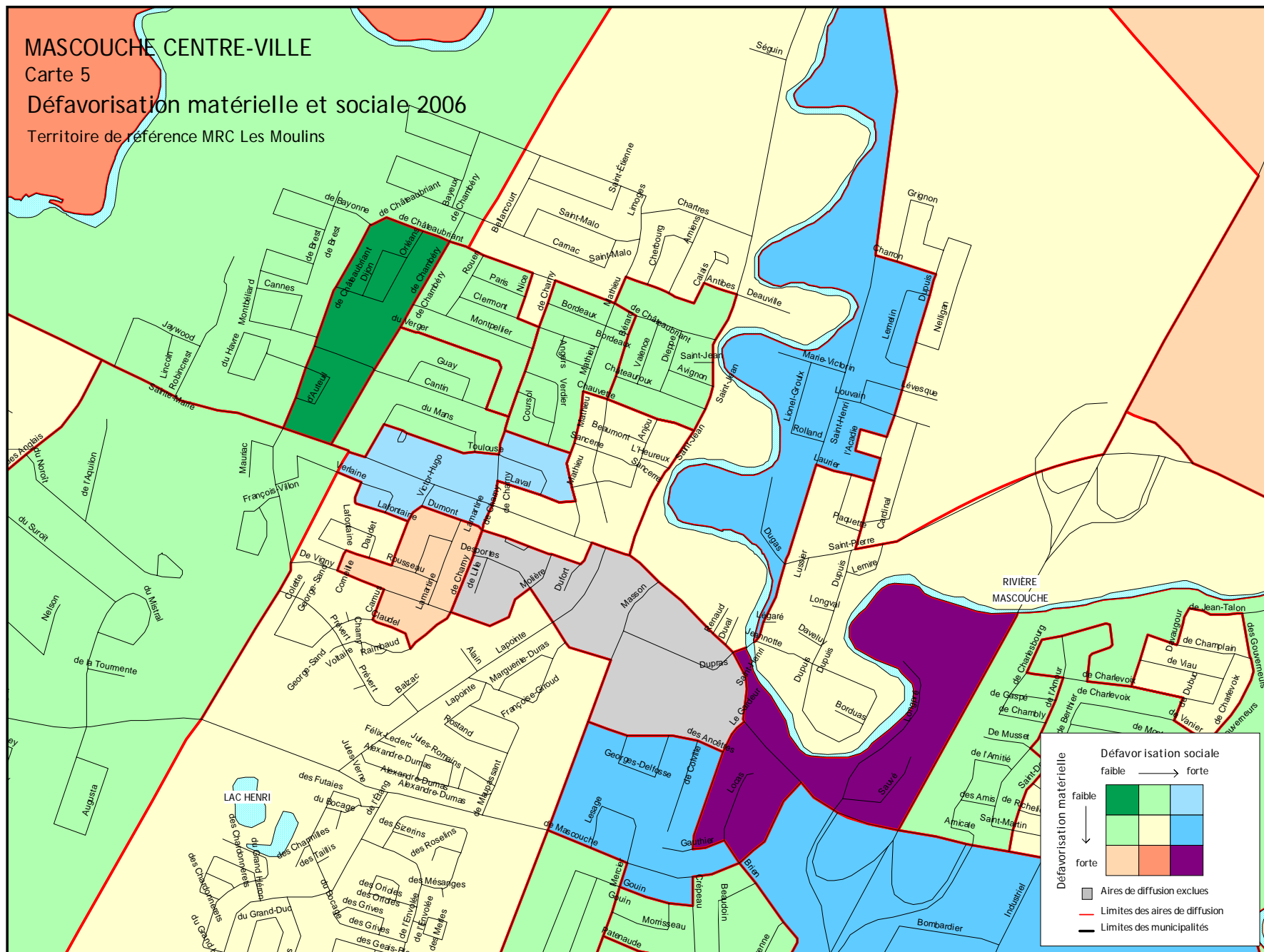
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

MASCOUCHE CENTRE-VILLE

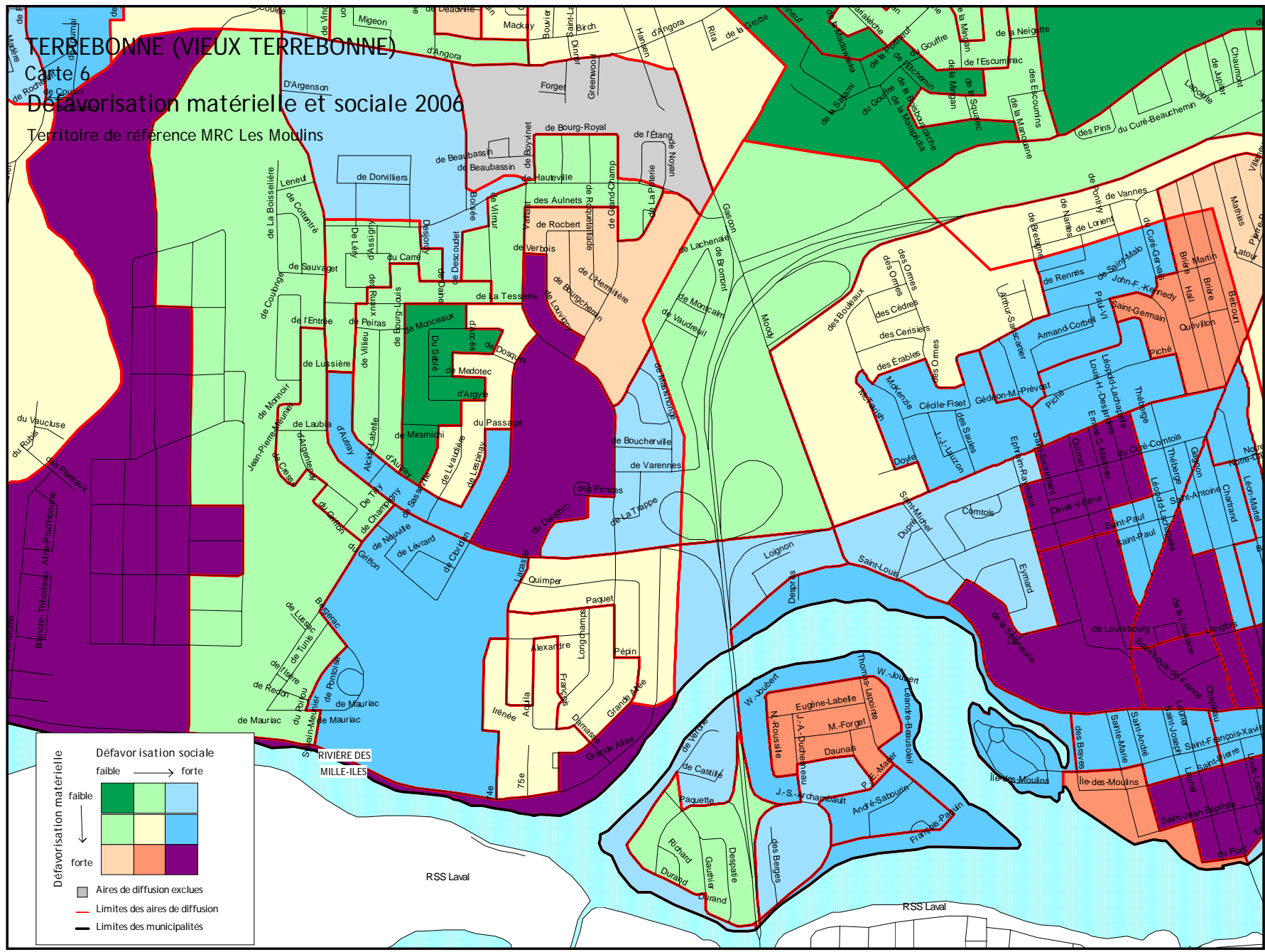
Carte 5

Défavorisation matérielle et sociale 2006

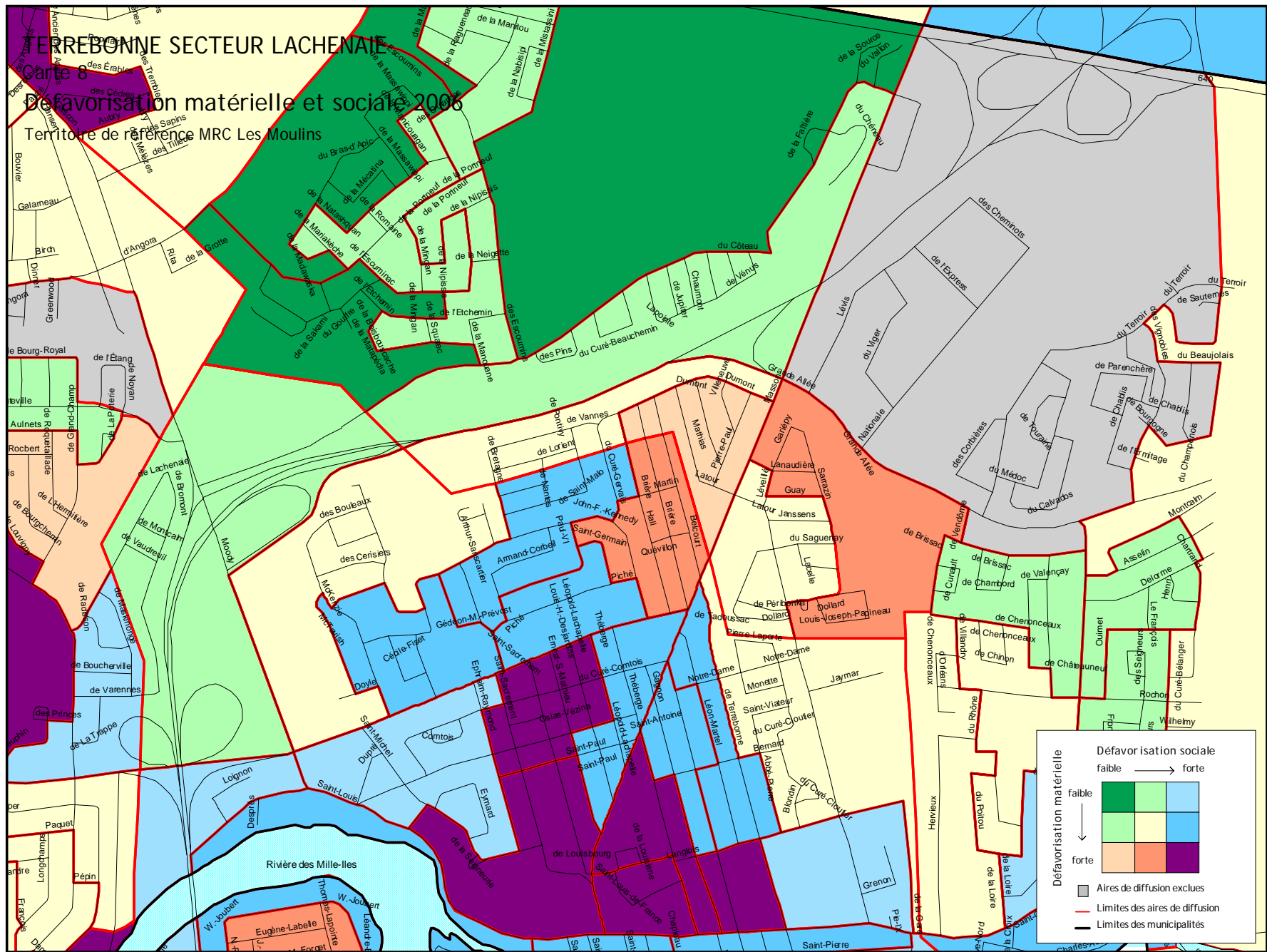
Territoire de référence MRC Les Moulins



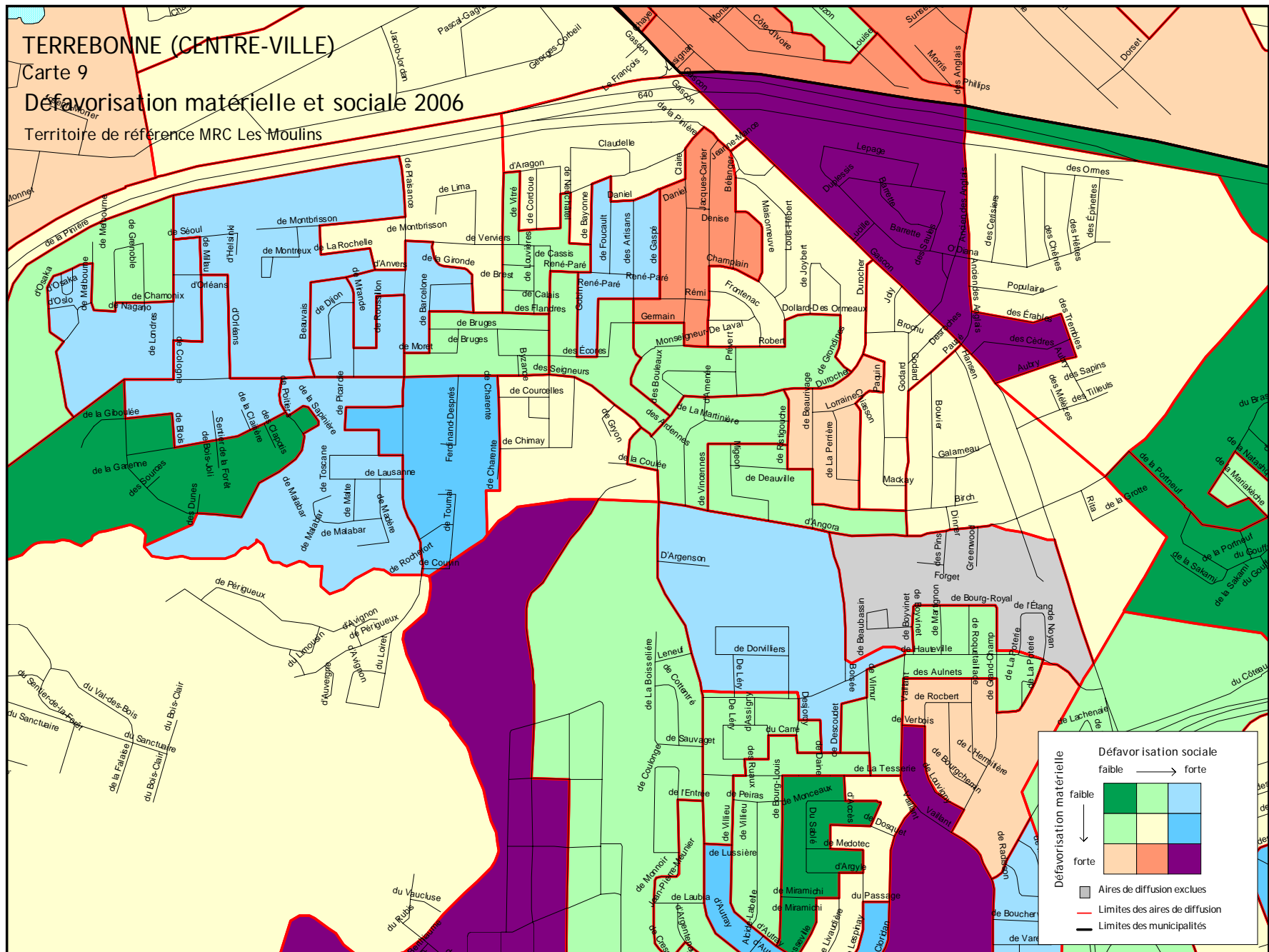
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

